

**DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL  
SEANCE DU VENDREDI 21 OCTOBRE 2022**

**APPROBATION DU PLAN DE FINANCEMENT DU PROJET DE RÉNOVATION DE  
L'ÉCLAIRAGE PUBLIC DE LA VILLE DU MOULE**

L'an deux mille vingt-deux, le vendredi 21 du mois d'octobre à dix-huit heures, le Comité syndical du Syndicat Mixte d'Electricité de la Guadeloupe, dûment convoqué s'est réuni à la salle des délibérations du syndicat sous la présidence de Monsieur Yves VERGE DEPRE, 1<sup>er</sup> vice-président, pour délibérer sur les questions inscrites à l'ordre du jour de la présente assemblée syndicale.

	TITULAIRES		Présents		Abs, exc		SUPPLEANTS		Présents		Abs, exc	
1	DAVID	Pierre-Emile	X				HOUBLON	Christine				
2	MERIDAN	Didier			X		CEIGNY	Jean-Luc				
3	DELTA	Edouard			X		BELIA	Georges	X			
4	BERAL	Olga	X				ELEORE	Jean-Pierre				
5	EUSTACHE	Fred	X				CHALUS	Ary				
6	MOUSSE	Tony	X				BERNADOTTE	Denis				
7	BABEL	Francis	X				LICIUS	Romain				
8	FAIRFORT	Éric	X				BABEL	Fred				
9	ATALLAH	André			X		ISSA	Jean-François				
10	PETRO	Sonia			X		REJON	Philippe				
11	ABELLI	Thierry			X		COËZY	Georget				
12	ABSALON	Kévin			X		SIBA	Denise				
13	ZOZO	Gaby			X		DORVILLE	Murielle				
14	JOSPITRE	Christian			X		BALON	David				
15	OPET	Ghislaine			X		PHILETAS	Christina				
16	VALLUET	Anselme	X				MOUILA	Gladys				
17	BERCHEL	Jean-Marie			X		PIOCHE	Mireille				
18	LANDRY	David	X				ROSEAU	Fabrice				
19	CORNET	Cédric			X		FRAIR	Jules				
20	DAMO	Jimmy			X		BEAUPERTHUY	Emmery				
21	ERDAN-DESCOTEAUX	Nicole			X		DI RUGGIERO	Patrick				
22	POMPILIUS	Anaïs			X		DI RUGGIERO	Nicole				
23	EMMANUEL	Félix	X				SAHAI	Serge				
24	BROCHANT	Patrick			X		TARER	Philippe				
25	MARICEL	Arthur	X				SAPOTILLE	Jocelyn				
26	COMBES	Yvon			X		BEAUZOR	Lucien				
27	MAES	Jean-Claude	X				ETZOL	Maryse				
28	HEGESIPPE	Jean-Marc			X		TOTO	Joel				
29	MANNE	Éric			X		DANQUIN	Alberte				
30	LUSINE	Jacqueline	X				EMMANUEL	Anaïs				
31	DULAC	Daniel			X		PELAGE	Patrick				
32	ARMOUGOM	Betty	X				LOQUES	Rose-Marie				

	<b>TITULAIRES</b>		<i>Présents</i>	<i>Abs, exc</i>	<b>SUPPLEANTS</b>		<i>Présents</i>	<i>Abs, exc</i>
33	DEZAC	Philippe		X	COQUITTE	Richard	X	
34	CHICOT	Eddy	X		LUCE	Fabrice	X	
35	CHERALDINI	Laurent	X		VERSIN	Rony		
36	KINDEUR	Ornella		X	MORDIER	Rose-Lise		
37	DURIMEL	Harry		X	PELLECUIER	François		
38	GALVANI	Tania		X	LOUIS	Jimmy		
39	ELIZABETH	Camille		X	PHIBEL	Christine		
40	MELANE	Merlin		X	FAMIBELLE	Roselise		
41	MOUNSAMY	Olivier		X	ZEMBAMA	Rodrigue		
42	MOUSTACHE-MAYEKO	Alin	X		BOUDHOU	Dimitri		
43	VERGE-DEPRE	Yves	X		RANCÉ	Rangy		
44	LAVAURY-BOSC	Jean-Pierre	X		BON	Pascal		
45	LATCHOUMANIN	Éric	X		KANDASSAMY	Marcel		
46	COUPPE DE K/MARTIN	Georges	X		NARDIN	Georges		
47	CRAIL	Christophe	X		DELOS	Sylvie		
48	REPIR	Jimmy		X	MAURIELLO	Edmée		
49	LORIDON	Eddy	X		ABELA	Jean-Marie		
50	ALBERT	Richard		X	SEJOR	Nelly		
51	EZELIN	Jean-Claude	X		BRUDEY	Philippe		
52	PETIT	André	X		BEAUJOUR	M. Dany		
53	BRUDEY	Hilaire		X	ROGERS	Patrick		
54	ROGERS	Patrick	X		DEHER	Gaëlle		
55	SACILÉ	Serge		X	LOSAT	Albert		
56	SARREAU	Alain	X		LAROCHELLE	Louis		
57	ANDRÉ	Héric		X	DELANNAY MALESPINE	Rosie	X	
58	MICHINEAU	Magloire	X		RÉNIA	Olivier		
59	LANCASTRE	Joel	X		BOULON	Ernan		
60	TOI	Yvon	X		BRESLAU	Nicolas		

**Procurations :** M. Anselme VALLUET à M. Eric LATCHOUMANIN

**Secrétaire de séance :** M. Eric LATCHOUMANIN

## **APPROBATION DU PLAN DE FINANCEMENT DU PROJET DE RÉNOVATION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC DE LA VILLE DU MOULE**

Le SYMEG, outil de coopération dont se sont dotées les communes du département pour les accompagner dans leur mission de service public en matière d'énergie, va assister les communes dans la mise en place d'un éclairage public exemplaire et innovant en apportant des solutions en matière :

- De mise en conformité des installations,
- De sécurité des personnes,
- D'économie d'énergie,
- D'amélioration de la qualité d'éclairage tout en réduisant les nuisances lumineuses,
- D'insécurité et le sentiment d'insécurité,
- D'absence d'attractivité nocturne des cœurs de ville et sites touristiques.

Ce programme de modernisation porte sur l'ensemble du territoire de la commune du Moule.

Ce programme sera réalisé en deux phases :

- Une première phase consistera à :
  - o Mettre à jour le diagnostic,
  - o Faire une analyse comparative des solutions techniques envisageables,
  - o Assurer l'ingénierie financière de l'opération et accompagner la collectivité dans la contractualisation des aides financières (réponse à l'appel à projet Région Guadeloupe/ADEME/EDF, montage des dossiers de demande de subvention, montage des dossiers de demande de prêt bancaire, ...),
  - o Rédiger les pièces du marché travaux et exploitation.
- Une seconde phase portera sur les études de conception, la réalisation des travaux, l'exploitation, l'entretien, la maintenance et le suivi de la performance des nouveaux équipements sur une période pouvant aller jusqu'à 5 ans.

**APPROBATION DU PLAN DE FINANCEMENT DU PROJET DE RÉNOVATION DE  
L'ÉCLAIRAGE PUBLIC DE LA VILLE DU MOULE**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les statuts du Sy.MEG,

Vu la délibération de la ville du Moule référencée 9/DCM 2021/31 en date du 16 mars 2021 portant transfert de la compétence éclairage public au Syndicat Mixte d'Electricité de la Guadeloupe (Sy.MEG)

Vu l'appel à projet de la Région Guadeloupe version de Février 2017, intitulé « Rénovation de l'éclairage public »,

Le comité syndical, après en avoir délibéré par,

Voix pour	31
Abstentions	0
Voix contre	0

**DECIDE :**

Article 1 : D'approuver le « Projet de rénovation de l'éclairage public de la commune du Moule ».

Article 2 : D'approuver le bilan financier prévisionnel de cette opération pour un montant de 8 260 466.56 € HT de dépenses éligibles à l'appel à projet « rénovation de l'éclairage public » et le plan de financement détaillé dans le tableau suivant,

Article 3 : D'autoriser Monsieur le Président à solliciter les financements selon la répartition détaillée dans le plan de financement ci-dessous :

<b>PLAN DE FINANCEMENT</b>		
<b>DÉPENSES TOTALES</b>		
<b>POSTE</b>	<b>MONTANT PRÉVISIONNEL € HT</b>	<b>%</b>
Frais de gestion Sy.MEG	126 000,00	2%
Maitrise d'œuvre	190 000,00	2%
Contrôle technique	50 000,00	1%
Coordination SPS	20 000,00	0%
Suivi des performances	100 800,00	1%
Travaux	7 773 666,56	94%
<b>TOTAL</b>	<b>8 260 466,56</b>	<b>100%</b>
<b>RECETTES TOTALES</b>		
EUROPE FEDER PO 2014-2020	4 640 000,00	56%
Conseil Régional	870 000,00	11%
État Ministère transition énergétique	326 400,00	4%
EDF	1 812 660,00	22%
Commune du Moule	611 406,56	7%
<b>TOTAL</b>	<b>8 260 466,56</b>	<b>100%</b>

**Article 4** : De donner pouvoir à Monsieur le Président pour la mise en œuvre pratique de cette délibération.

**Article 5** : La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.

Signé le vendredi 28 octobre 2022  
Président  
DULAC Daniel

